



Compétition inclusive

Règlement

À titre expérimental

Adoption : Vote CA2 26/01/19
Entrée en vigueur : Mars
2019

Validité : 1 an – fin de saison
2019/2020

C° : Compétitions
Section – Parabadminton

Nombre de pages : 6

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

Introduction

Ce document présente un projet de règlement spécifique pour l'inclusion des joueurs en situation de handicap dans des compétitions (tournois privés, autres compétitions) accueillant des joueurs valides.

Les règles adaptées proposées font l'objet d'une expérimentation sur une période d'essai de 1 an afin d'affiner le bon fonctionnement et respecter le principe d'égalité.

L'objectif est que ces règles entrent en fin dans le règlement général des compétitions de la FFbAD. Le projet est mené par la Fédération et l'Occitanie est site pilote.

De par les règles adaptées, les joueurs valides et para-badminton jouent ensemble et peuvent prétendre aux mêmes règles concernant le classement par point. Les joueurs voient leur classement évoluer en fonction de leur performance. Les joueurs para-badminton auront ainsi un classement représentant leur niveau comme tout autre compétiteur.

Les règles sont proposées ; elles peuvent être modulées, adaptées par les organisateurs ! Il conviendra d'en faire un retour d'expériences.

Ce projet est élaboré à partir des constats et principes qui suivent.

Les constats

- Il y a très peu de joueurs para-badminton en France alors qu'il y a de nombreuses personnes qui ont un handicap physique.
- Pas de compétition de proximité permettant l'accès à la compétition.
- Actuellement, les joueurs ont accès à peu de compétitions pour leur catégorie. Quelques rares tournois ouvrent des tableaux aux catégories para-badminton ; toutefois, la non proximité, la durée des trajets découragent leur participation ainsi que la sanction probable de rencontrer des joueurs de trop fort niveau. **Par manque d'inscrits, ces compétitions sont parfois annulées y compris lorsqu'il s'agit de championnats régionaux donnant un titre de champion.**
- Certains joueurs en situation de handicap jouent actuellement en valide, d'autres renoncent car ne peuvent pas du tout rivaliser.
- Quelques initiatives locales pour inclure le para-badminton et ouvrir la pratique du badminton dans certaines compétitions (ex interclubs départementaux 44 ou 66), mais aucun cadre général défini.
- Difficulté dans les clubs pour accueillir les joueurs en situation de handicap (accessibilité, peur du handicap, manque d'encadrement et expérience,...) ce malgré les efforts faits par la FFbAD (Équipe de France, championnats de France, stages,..) et les initiatives locales.

Pour autant, le para-badminton a toute sa place dans les compétitions et à tous les niveaux.

Actuellement le para-badminton français est très bien placé car porté par plusieurs athlètes obtenant des résultats dans les compétitions internationales avec des titres européens et mondiaux.

Avec la perspective du para-badminton aux JO de Pékin puis de Paris, le badminton devrait attirer de plus en plus de joueurs en situation de handicap.

Il faut dès à présent répondre à la relève en attirant de nouveaux joueuses /joueurs.

Il nous faut donc trouver des solutions.

Les principes

Principe d'équité : Quel que soit son handicap tout(e) pratiquant(e) doit pouvoir accéder à des compétitions.

Principe d'égalité : Des règles spécifiques doivent prendre en compte le niveau de handicap.

Principe d'inclusion : Tout joueur/joueuse en situation de handicap doit pouvoir jouer même s'il est seul dans cette situation ou dans sa catégorie.

Élaboration du règlement – Proposition à titre expérimental

Règlement Compétition inclusive - Version Mars 2019, Ligue Occitanie

Les organisateurs de tournoi ou de compétition peuvent décider d'accueillir des joueurs et joueuses en situation de handicap en le mentionnant dans l'invitation et le règlement particulier de la compétition.

Il est proposé d'appeler ces compétitions « inclusives ».

Comme pour toute compétition, en acceptant le règlement tous les joueurs et joueuses valides et para-badminton acceptent de pratiquer le badminton ensemble.

Les tableaux peuvent être constitués avec des joueurs valides et para-badminton.

Les règles du classement par point s'appliquent.

Les règles des rencontres opposant des joueurs ou joueuses valides et para-badminton sont adaptées en combinant les règles pour les joueurs valides et celles pour les joueurs para-badminton.

Dans la compétition lorsque les rencontres opposent des joueurs valides il n'y a pas de règle d'adaptation.

Par contre lorsque des joueurs para-badminton de catégorie différente s'affrontent, des règles d'adaptation peuvent s'appliquer.

Classification d'un joueur

Les classifications actuelles des joueurs sont faites lors des Championnats de France ou lors des Open internationaux. Les sportifs déjà classifiés sont notés dans Poona et connus par la FFbAD ou par la ligue.

Pour ceux qui ne le sont pas, nous suggérons de les accepter quand même, en appliquant « grossièrement » les principes ci-dessous :

Fiche Technique jointe dispo sur le site fédéral.

(<http://www.ffbad.org/mediatheque/publications/guide-du-badminton/saison-2018-2019/>)

Voir copie en annexe 1.

Les modalités d'adaptation

Principe : Lorsque les surfaces de jeu sont différentes, il est attribué un avantage surface.

Excepté pour les doubles composés de joueurs fauteuil, l'avantage surface est remplacé par un avantage aux points donnés au départ de chaque set.

En particulier des surfaces de jeu peuvent être différentes et dans ce cas chacun conserve sa surface mais doit s'adapter à la surface du jeu de l'adversaire.

Les règles d'adaptation proposées sont présentées dans 2 tableaux l'un pour les simples et l'autre pour les doubles.

À noter que pour **les doubles**, les règles d'adaptation regroupent différentes catégories pour limiter le nombre de combinaisons.

Particularités : La zone entre le filet et la zone de service est appelée *rivière*.

- Pour les matchs en simple incluant un joueur en fauteuil ou un joueur SL3, il faut utiliser un terrain de double.

- Pour un match en double incluant un fauteuil, il n'est pas obligatoire de marquer au sol la zone de demi-rivière, cela reste à l'appréciation des joueurs. La zone neutralisée est celle qui est devant le joueur en fauteuil quel que soit le moment de l'échange (pour permettre aux joueurs en fauteuils de croiser).

Nota :

Étant donné que ce règlement est expérimental, il est donné la possibilité aux organisateurs de proposer des solutions alternatives.

	Valide	WH1	WH2	SL3	SL4	SL5	SS
Valide	Règles des valides.	Avantage surface WH1	Avantage surface WH2	Avantage surface SL3	Avantage 9 Points SL4	Avantage 5 Points SL5	Avantage 7 Points SS
WH1		Règles para-badminton	Surface respectives	Surface respectives	Avantage surface WH1	Avantage surface WH1	Avantage surface WH1
WH2			Règles para-badminton	Surface respectives	Avantage surface WH2	Avantage surface WH2	Avantage surface WH2
SL3				Règles para-badminton	Avantage surface SL3	Avantage surface SL3	Avantage surface SL3
SL4					Règles para-badminton	Aucun avantage	Aucun avantage
SL5						Règles para-badminton	Aucun avantage
SS							Règles para-badminton

Règles d'adaptation : **Tableaux de Simple**

Règles d'adaptation : **Tableaux de Double**

	Valide/ Valide	Valide +WH1/2	Valide + SL3/4/5/SS	Double WH1/2	Double SL3/4/5/SS	Double WH1/2 + SL3/4/5/SS
Valide + Valide	Règles des valides.	Avantage Surface WH+ Avantage 5 points WH	Avantage 7 points SL/SS	Avantage surface WH1/2 + Avantage 9 points WH	Avantage 9 points SL/SS	Avantage surface + Avantage 9 points SL/SS
Valide +WH1/2		Avantage Surface Double WH	Avantage Surface WH + Avantage 5 points WH 1/2	Avantage surface double WH + Avantage 5 points WH	Avantage Surface WH + Avantage 5 points SL/SS	Avantage Surface WH + Avantage 7 points WH/SL
Valide + SL3/4/5/SS			Règles des valides	Avantage surface double WH	Avantage 5 points SL/SS	Avantage surface + Avantage 7 points WH1/2
Double WH1/2				Règles para-badminton	Avantage surface WH	Avantage surface Double WH
Double SL3/4/5/SS					Règles para-badminton	Avantage surface + Avantage 7 points WH
Double WH1/2 + SL3/4/5/SS						Avantage surface

Adaptation sur les arrêts de jeu en milieu de set :

Avec l'attribution de points d'avance se pose la question des arrêts de jeu à 11 points.

Cet arrêt de jeu à 11 points peut arriver très vite en début de set selon la performance de celui qui a l'avantage points. Ceci présente l'inconvénient d'avoir un arrêt de jeu possible au tout début du set ce qui est fort possible avec les points d'avance attribués.

Il est proposé la possibilité d'avoir un arrêt de jeu lorsque le second joueur atteint le score de 11, à la condition qu'un arrêt de jeu n'ait pas été demandé par les joueurs au moment où le premier joueur a atteint le score de 11.

Nota :

La proposition d'avoir la possibilité de 2 arrêts de jeu dans un même set ou bien à un autre score ne serait pas dans l'esprit du règlement général.

Retour d'expériences par les organisateurs

Il sera demandé aux organisateurs des compétitions inclusives de faire un retour d'expériences auprès de la commission Para-badminton de la Ligue afin de connaître ce qui se passe bien et ce qu'il faut améliorer parabadminton@badocc.org

La Commission Vie Sportive – Compétitions section para-badminton reprendra l'ensemble de ces expériences dans le but de les partager auprès de tous les futurs organisateurs intéressés par les compétitions inclusives et fera une synthèse à la fin de la phase d'expérimentation (fin saison 2019/2020).
